

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de FAYENCE**

DCM/2010-04-041

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

SEANCE DU 29 AVRIL 2010

**NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 27**

Conseillers présents : 16

Procurations : 8

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT NEUF AVRIL
A DIX-NEUF HEURES**

**Le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,**

DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-LUC FABRE, MAIRE

ETAIENT PRESENTS : MM. – M. CHRISTINE - J. NAIN – B. HENRY - J. SAGNARD - P. FENOCCHIO - D. ADER - P. LABLANCHE - B. TEULIERE - D. CARRERE - C. CANALES - C. DAVID – L. DUVAL - S. VILLAFANE - S. ROBCIS - M. LEBRUN -

ABSENTS EXCUSES : V. STALENQ (Procuration à J. SAGNARD) - R. BONINO (Procuration à B. TEULIERE) - A. MAMAN (Procuration à J. NAIN) - A. CARRO (Procuration à P. Lablanche) - JL. HURSAINT (Procuration à B. HENRY) - C. VERLAGUET (Procuration à D. ADER) - M. BRUN - A. BEUGIN (Procuration à M. CHRISTINE) - R. ABT - A. GRIMAUULT - M. COULOMB (Procuration à M. LEBRUN) -

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : C. DAVID

**RSP – ESPACE MULTIMEDIA : TARIFS AU 01.06.2010
ET ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Madame Monique CHRISTINE, Maire-Adjoint, fait savoir, que chaque année, il convient d'actualiser les tarifications applicables au RSP et à son espace MULTIMEDIA. Elle informe, qu'en sa qualité d'adjointe aux finances, Mme Ader a été mandatée pour étudier avec Nathalie BOISSAT, Responsable de la structure et animatrice de la section multimédia, la refonte de la tarification eu égard aux demandes qui ont évolué depuis ces deux dernières années. Ce sont ces différentes propositions qui ont été soumises à la commission des finances réunie le 20 avril 2010 et qui ont été approuvées à l'unanimité des membres présents.

Ainsi, elle présente à la décision des élus le tableau suivant :

Animation Multimédia (Windows, Word, Excel, Powerpoint, Access, Publisher, navigation internet)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2009</u>	<u>ANNEE 2010</u>
Passeport initiation 4 Heures (en groupe)	20 €	22 €
Passeport initiation 8 Heures (en groupe)	40 €	44 €
Passeport initiation 20 Heures (en groupe)	60 €	65 €
Cours de soutien 4 heures (en groupes de 4 minimum)	18 €	20 €
Cours de soutien 4 heures (particulier)	-	36 €

Abonnements Internet

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2009</u>		<u>ANNEE 2010</u>	
	Adultes	Scolaires tarif réduit	Adultes	Scolaires tarif réduit
Carte de 6 H (fractionnable à la 1/2 heure)	10 €	5 €	10 €	5 €
Carte de 15 H (fractionnable à la 1/2 heure)	20 €	10 €	20 €	10 €
Carte de 30 H (fractionnable à la 1/2 heure)	30 €	15€	30 €	15 €
Tarifs consommables (au-delà de 5 pages A4)	0,05 € la copie		0,05 € la copie	
Visiteur non abonné (1/2 heure)	1,00 €		1,00 €	

LOCATIONS

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2009</u>		<u>ANNEE 2010</u>	
<u>Bureaux</u>	option: forfait consommables (*)		option: forfait consommables (*)	
Demi-journée	12 €	5 €	15 €	5 €

Salle de réunion et formation (15 à 20 places)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2009</u>		<u>ANNEE 2010</u>	
Demi-journée	20 €	5 €	23 €	5 €
Journée	30 €	10 €	35 €	10 €
Semaine	110 €	35 €	115 €	35 €

Salle informatique (10 places)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2009</u>		<u>ANNEE 2010</u>	
Journée avec option consommables (*)	80 €	10 €	100 €	10 €
Semaine avec option consommables (5 jours)	300 €	50 €	400 €	50 €

(*) à préciser en type et volume sur convention

Nota: La situation des demandeurs d'emploi en recherche de financement formation non assuré par l'ANPE sera examinée au cas par cas. Pour les associations du canton, il sera appliqué aux tarifs de location une réduction de 50 %.

Enfin, elle rappelle que par délibération du 25/10/2004, il a été décidé d'adopter le principe du paiement intégral à la réservation des passeports multimédia. Ce même principe a été étendu aux cours de soutien par délibération du 03/05/2006.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Madame CHRISTINE, **A L'UNANIMITE**

- ♦ **ADOpte** les tarifs définis ci-dessus
- ♦ **DIT** qu'ils prendront EFFET à compter du 1^{ER} JUIN 2010
- ♦ **RECONDUIT** le règlement intérieur qui est en cours depuis la délibération en date du 04/05/2009 et dont une copie sera annexée à la présente pour contrôle de légalité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,

Jean-Luc FABRE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de FAYENCE**

DCM/2010-04-042

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

SEANCE DU 29 AVRIL 2010

**NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 27**

Conseillers présents : 16

Procurations : 8

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT NEUF AVRIL
A DIX-NEUF HEURES**

**Le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,**

DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-LUC FABRE, MAIRE

ETAIENT PRESENTS : MM. – M. CHRISTINE - J. NAIN – B. HENRY - J. SAGNARD - P. FENOCCHIO - D. ADER - P. LABLANCHE - B. TEULIERE - D. CARRERE - C. CANALES - C. DAVID – L. DUVAL - S. VILLAFANE - S. ROBCIS - M. LEBRUN -

ABSENTS EXCUSES : V. STALENQ (Procuration à J. SAGNARD) - R. BONINO (Procuration à B. TEULIERE) - A. MAMAN (Procuration à J. NAIN) - A. CARRO (Procuration à P. Lablanche) - JL. HURSAINT (Procuration à B. HENRY) - C. VERLAGUET (Procuration à D. ADER)- M. BRUN - A. BEUGIN (Procuration à M. CHRISTINE) - R. ABT - A. GRIMAUTL - M. COULOMB (Procuration à M. LEBRUN) -

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : C. DAVID

**TARIFICATION SERVICE ANNEXE AU RSP : PHOTOCOPIES ET ENVOI DE TELECOPIES ET
TARIFICATION PHOTOCOPIES LIEES AUX PERMANENCES**

Madame Monique CHRISTINE, Maire-Adjoint, rappelle que par délibération en date du 29 juin 2009, il a été décidé de définir une tarification pour la production de photocopies et l'envoi de télécopies personnelles, service de dépannage et non concurrent avec le secteur marchand existant localement.

Elle propose que le barème de 2009 soit reconduit, à savoir :

Service photocopies	Service télécopies
Format A4 : 0,20 € par page	0,50 € par page envoyée
Format A3 : 0,30 € par page	

Ainsi que celui des photocopies en rapport avec les permanences du RSP (Sécurité sociale, pôle emploi...) délibéré le 04 mai 2009, à savoir : 0,05 € par copie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,

Jean-Luc FABRE